



Construction de l'Humanité

L'Initiative

CARTE D'IDENTITE MONDIALE – HABITANT DE LA TERRE

Sommaire

- ▢ Di quoi s'agit-il? D'un Pacte
- ▢ Raisons et objectifs du Pacte
- ▢ Caractéristiques principales de la Carte d'Identité Mondiale-Habitant(e) de la Terre
- ▢ Etat actuel d'avancement de l'initiative
- ▢ Contacts

Bruxelles 04 11 2019

L'Initiative. De quoi s'agit-il ? D'un Pacte

Il s'agit, selon le Maire de Trente (Italie), de "*Passer du 'je' réduit au 'nous' élargi*" par la concrétisation d'un Pacte de l'Humanité entre les habitants de la Terre et les collectivités locales, les Communes.

Le Pacte consiste dans la reconnaissance mutuelle d'une **Carte d'Identité Mondiale – Habitant(e) de la Terre (CIM)** dans laquelle chacun(e) de nous "*s'engage, en tant qu'Habitant de la Terre, à contribuer à la construction de l'Humanité, capable de sauvegarder et prendre soin de la vie de la Terre pour tous ses habitants, au service aussi des générations futures*". En accordant la Carte d'Identité Mondiale aux habitant(e)s qui en font la demande, les Communes affirment partager l'engagement pris par les habitants et, par conséquent, s'engagent, à leur tour, à les soutenir dans la réalisation de cet objectif. Tel est le sens du Pacte.

Le Pacte se fonde ainsi sur quatre principes:

1. La CIM est donnée par les Communes (ou collectivités locales analogues) à toute personne, de tout âge, habitant dans la Commune;
2. La Carte a uniquement une valeur symbolique humaine, sociale, politique. Elle n'a aucune valeur juridique. Elle n'accorde aucun nouveau droit. La Déclaration universelle des droits de l'homme existe depuis 1948 et a été approuvée par l'ONU ;
3. La Carte ne s'ajoute pas à la Carte d'identité officielle, elle ne représente pas non plus une forme nouvelle ou alternative au passeport ;
4. La Carte est un acte libre de partage et de soutien de la part des Communes en faveur de la déclaration des personnes de vouloir être des « constructeurs d'humanité ».

La Carte d'Identité Mondiale (CIM) « Habitant(e) de la Terre » est une proposition élaborée et approuvée par l'Agora des Habitants de la Terre, tenue à Sezano/Vérone du 13 au 16 décembre 2018 et à laquelle ont pris part environ 200 personnes venant en majorité de l'Europe mais aussi de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Asie.

Raisons et objectifs du Pacte. La double expropriation des êtres humains.

Raisons et objectifs du Pacte. La double expropriation des êtres humains.

Au cours des quarante dernières années, les êtres humains ont été doublement dépouillés de leur humanité. Avant tout en tant que *citoyens*, par le fait que les citoyens sont devenus des sujets de propriété « patrimoniale » exclusive des Etats « nationaux ». Ceux-ci ont émietté la citoyenneté (et l'humanité) en la restreignant à l'identité nationale et en la soumettant à la discrétion des pouvoirs des oligarchies nationales.

Si un être humain n'a pas un adjectif « national » joint à citoyen, il n'existe pas comme tel, il est apatride, il n'est pas « un des nôtres ».

En second lieu, nous avons été expropriés de notre humanité en tant que *personnes*, réduites au rang de « ressources humaines » au service des intérêts des propriétaires et des marchands du capital financier.

En émettant la CIM-“Habitant de la Terre”, les Communes, première forme moderne organisée de base des communautés humaines, reconnaissent deux principes clés fondamentaux du vivre ensemble :

- nous tous, êtres humains, nous sommes des habitants de la terre, encore avant d'être jaunes, blancs, noirs, métis et Ethiopiens, Egyptiens, Afghans, Colombiens, Chinois, Québécois, Brésiliens, Allemands, Anglais, Indiens,..... En outre,

- tous, nous habitons le même lieu de vie, la Terre, la Terre-Mère, notre « maison commune » de laquelle personne ne peut être légitimement exclu par personne, même pas par les plus hautes autorités politiques, économiques, sociales et morales du monde. Aujourd'hui, au contraire, il y a plus de 60 millions d'êtres humains qui errent de par le monde à la recherche d'un lieu où habiter, et il existe des milliards de personnes exclues de la « cité » en tant que lieu et mode de vie « normaux » pour les êtres humains.

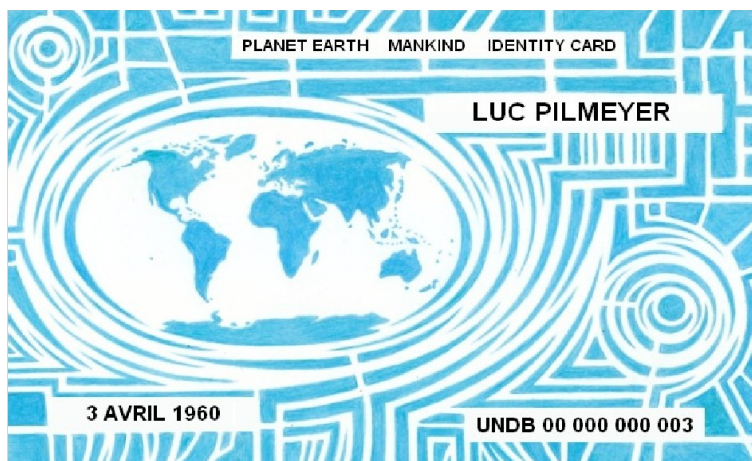
En délivrant la Carte "Habitant (e) de la Terre" seulement sur demande des personnes elles-mêmes, les Communes expriment une vision qui va au-delà de la conscience individualiste de la vie, des droits, du futur et, en même temps, renforcent l'importance de la prise de responsabilité collective par rapport à la sauvegarde et au soin de la vie globale de la Terre et de tous les habitants (y compris les autres espèces vivantes). *Aujourd'hui, plus que jamais, le parcours à construire est de « passer du 'je' réduit au 'nous' élargi » dans la direction d'une Humanité consciente de devoir agir en tant que « communauté » et d'assumer la responsabilité de l'intégrité et de la régénération permanente de la vie de la Terre.*

La Carte "Habitant (e) de la Terre" est un acte de conscience, d'espérance, d'engagement. De là, le principe que la Carte doit être donnée seulement sur demande des habitants.

Caractéristiques principales de la Carte

La Carte suivra un modèle commun dans le monde entier. Parmi ceux qui ont suivi les travaux de l'après-Agora, la préférence va au modèle ci-dessous. Elle aura les dimensions d'une carte d'identité normale ou carte bancaire, plastifiée.

Au recto de la Carte, outre le titre de la Carte et le numéro d'identification, seulement deux informations sont mentionnées : prénom et nom, date de naissance



Au verso de la Carte figurent :

- Le blason, le nom de la Commune et le cachet signé de la Commune
- La phrase d'engagement des demandeurs : « *Habitant de la Terre, je m'engage à contribuer à la Construction de l'Humanité, capable de sauvegarder et prendre soin de la vie de la Terre pour tous ses habitants, au service aussi des générations futures* ».



Il est prévu une Carte CIM avec un dessin moins « sérieux » pour les Habitants de la Terre en-dessous de 17 ans.

Etat d'avancement de l'Initiative

Lors de l'Agora des Habitants de la Terre à Sezano (Vérone) en décembre 2018 le Maire de Lisbonne, Fernando Medina, fit la proposition d'accueillir l'Agora des Communes pour le lancement officiel de l'Initiative à l'échelle mondiale. Les travaux préparatoires ont débuté après l'été et **l'Agora se tiendra les 6 et 7 mars 2020 dans la capitale du Portugal.**

A ce jour, les adhésions des Communes à l'initiative suivent une dynamique plutôt fluide et variable en raison principalement des rendez-vous électoraux nationaux et régionaux/locaux assez fréquents à l'échelle internationale, ainsi que de grands évènements d'importance nationale, voire internationale, intervenant dans plusieurs coins du monde. On pense, par exemple, aux révoltes sociales actuelles en Amérique latine, en Asie, en Afrique et aux conflits militaires au Moyen Orient et politiques au sein de l'Union européenne. Ces phénomènes génèrent des situations d'incertitude et de changement, notamment au plan politique entraînant des freins ou des revers au niveau local pour les objectifs comme ceux de notre initiative. Par ailleurs, il est aussi vrai que l'importance et la valence à long terme de notre initiative ne sont pas objectivement faciles à percevoir par certaines administrations locales confrontées le plus souvent à des problèmes urgents très concrets à court terme.

Ceci dit, la situation des adhésions, par ailleurs encourageante, est la suivante :

A. Villes qui ont confirmé l'adhésion

Argentine : San Lorenzo, Rosario

Belgique: : Liège

Cameroun : Ndgoundiré

Chili : Coyhaique (Patagonia), Recoleta (Grande Santiago)

Espagne : Palau Saverdera

Italie : Bolzano, Canegrate, Roma 8° Municipio, Sabbioneta,

Sommacampagna,
Portugal : Lisbonne
Sénégal : Pikine Est
Tunisie : La Marsa

B. Villes intéressées qui n'ont pas encore approuvé la délibération communale

Belgique : Ottignies LLN
Brésil : Trois collectivités
Italie : Aiello, Merano, Parma, Trento, alcuni comuni della Sicilia
Slovenie : Nova Gorica

C. Villes avec lesquelles les contacts sont en cours

Allemagne : Berlin
Bosnia-Herzégovine : Sarajevo
France : Paris, certaines communes de la région de Poitou-Charente et de la Bretagne

Nota bene

Les Communes qui ont adhéré chercheront à élargir l'éventail des adhésions à travers les réseaux des jumelages.

Les contacts sont aussi en cours avec les associations, fédérations et réseaux nationaux et internationaux des Communes et collectivités locales.

En Italie RECOSOL (Réseau des communes solidaires) et le réseau des « Comuni virtuosi » ont déjà donné leur adhésion.

Contacts

Afrique : Marguerite Lottin, e-mail : griotintercultura@libero.it

Argentine/Amerique latine: Anibal Faccendini, anibalfaccendini@yahoo.com.ar

Belgique /Francophonie ; Cathérine Schlitz catherine.schlitz.16@gmail.com

Italie: Sergio Castioni s.castioni@alice.it

e Domenico Rizzuti mimmo.rz@gmail.com

Autres régions du monde: Francesco Comina, Genny Losurdo

e-mail press.agora18@gmail.com